

Pour une stratégie Enjeu 2025-2030 transparente et réussie.

Madame la Présidente du Conseil Intercommunal d'Enjeu,
Mesdames, Messieurs les Membres du CODIR,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux,

Contexte et besoin

Considérant les objectifs ambitieux fixés dans le préavis N° 12-2024, notamment le développement de nouvelles structures pré- et parascolaires sur le territoire d'Enjeu, il apparaît essentiel d'approfondir l'évaluation des impacts financiers et organisationnels à l'échelle communale.

Les enjeux suivants méritent une attention particulière:

1. **Planification budgétaire rigoureuse:** Les communes partenaires doivent impérativement disposer d'une vision précise et exhaustive des investissements nécessaires, incluant les coûts de construction, les charges d'exploitation récurrentes, et les engagements en personnel éducatif qualifié.
2. **Priorisation stratégique des besoins:** Une analyse sectorisée permettrait d'optimiser l'allocation des ressources selon les besoins spécifiques identifiés (préscolaire versus parascolaire) et les opportunités propres à chaque contexte local.
3. **Transparence des projets par Commune d'Enjeu:** La planification présentée dans le préavis met en lumière plusieurs projets potentiels répartis sur le territoire intercommunal. Pour garantir une prise de décision éclairée et juste lors de l'examen des futurs préavis, il est indispensable de connaître l'ensemble des propositions émanant de chaque Commune d'Enjeu. Il est essentiel de comprendre l'ensemble des solutions disponibles.
4. **Validation factuelle des besoins:** Une prévision actualisée et fiable des besoins constitue le fondement de tout investissement judicieux. Compte tenu de la rareté des terrains disponibles, il est crucial d'éviter tout surdimensionnement ou sous-dimensionnement des structures. Les projets doivent être validés avec célérité, en fournissant aux Conseils Généraux ou Communaux tous les éléments nécessaires pour statuer avec discernement et équité.

Proposition

Nous demandons au Comité de Direction :

1. De conduire une étude approfondie sur l'impact financier des investissements liés au développement des structures pré- et parascolaires pour la période 2025-2030, en intégrant :
 - Les coûts de construction prévisionnels détaillés, différenciés selon la nature des structures (préscolaire et parascolaire)
 - Les charges d'exploitation récurrentes liées aux nouvelles infrastructures : masse salariale, entretien, fonctionnement.
 - Les subventions cantonales et fédérales potentiellement mobilisables et les périodes de validité de ces subventions.
2. D'approfondir l'analyse des besoins complémentaires relevant de la mission d'Enjeu, notamment les besoins en infrastructures sportives et les espaces nécessaires aux associations et sociétés locales.
3. D'actualiser régulièrement les projections de besoins en structures d'accueil, en mobilisant des outils fiables (études Microgis, sondages auprès des familles, état de la situation LAC).
4. De présenter systématiquement, lors de chaque séance du Conseil Intercommunal, l'état d'avancement de cette étude, accompagné de recommandations concrètes permettant d'intégrer ces éléments dans les planifications budgétaires communales. Également un tableau SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) est souhaité.

Conclusion

Une réponse détaillée à ces interrogations légitimes permettrait de mieux appréhender les implications concrètes de la stratégie pour chaque commune et d'assurer une répartition équitable et transparente des efforts entre les partenaires d'EnJeu.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce postulat et espérons vivement que vous soutiendrez cette démarche visant à garantir une mise en œuvre optimale, réaliste et équitable de la stratégie 2025-2030, condition sine qua non de sa réussite.

Respectueusement,



Rolle, le 8 avril 2025

Rolf Keller & consorts.